



Mairie de  
**Gavaudun**

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

**Séance du lundi 06 octobre 2025 à 20 heures 30 minutes**  
**Cantine école**

**Convocation par mail le 01 octobre  
2025**

**Présents :**

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme Claudie BLOT, M. BOUSQUET Thierry, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien,

**Procuration(s) :** M FIAULT Nicolas donne procuration à M BOUSQUET Thierry, Mme GAJAC Paule donne procuration à M TEYSSEDOU Adrien

**Absent(s) :** M. VIERGE Guy, Mme SOULIER Laura

**Retardataire :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de séance :** M. BOUSQUET Thierry

**Président de séance :** M. TEYSSEDOU Adrien

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Délibérations**

- Approbation de la convention de servitude entre la commune et TE 47 (Au Mayne)
- Modification des statuts de TE 47
- CCBHAP – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2024
- Augmentation du loyer du logement Maison Casagrande sis au 1146 RTE DE LA VALLEE
- Réfection du terrain de pétanque

**2/ Informations**

Mise aux normes cantine / point sur les actions en cours

Chiffres dernier recensement

Bilan saison château 2025

Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

**3/ Echanges**

- Etude touristique : rendu phase 2 Programmation
- Ouverture du Château pour les vacances de la Toussaint

**4/ Questions diverses**

\*\*\*\*\*

## **1 – Délibérations :**

---

### **2025-DE- 30 : Approbation de la convention de servitude entre la commune et TE 47 (Au Mayne)**

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'une convention de servitude doit être établie au bénéfice de TE47 dans le cadre de travaux de sécurisation du poste électrique situé sur la parcelle A368 située « Au Mayne » et appartenant à la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de servitude et tout document correspondant.

**Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)**

### **2025-DE- 31 : Modification des statuts de TE 47**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la commune est adhérente au syndicat TE47 qui gère la distribution de l'énergie électrique dans le département. Ce syndicat, suite aux demandes existantes et aux enjeux actuels a décidé de soumettre aux communes membres la prise de nouvelles compétences :

- Développement de l'installation de bornes de recharge pour vélo à assistance électrique
- Développer les réseaux de distribution des gaz renouvelables émergents (bio CO2, Hydrogène...)

Après avoir délibéré, le conseil approuve la modification des statuts de TE47

**Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)**

### **2025-DE- 32: CCBHAP – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2024**

Monsieur le Maire rappelle que la communauté des communes élabore tous les ans un rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets. Il précise que ce rapport est un document de synthèse abordant les aspects techniques et financiers de la collecte et du traitement des déchets. Ce rapport est consultable en mairie. Le rapport souligne principalement la baisse du tonnage des ordures ménagères en raison de l'arrêt de la collecte des bacs professionnels, l'interdiction des tontes, végétaux coupés et feuilles mortes dans les déchèteries, la mise en place de la collecte spécifique des articles de sport et de loisir. Après avoir débattu et délibéré le conseil autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision

**Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)**

### **2025-DE- 33 : Augmentation du loyer du logement Maison Casagrande sis au 1146 route de la vallée**

Monsieur le Maire indique que ce logement se libère et va être proposé à la location dès que les travaux de remise en état seront terminés. Il propose au conseil d'appliquer un loyer mensuel et un dépôt de cautionnement de 460€.

Après avoir délibéré, le conseil donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour augmenter le loyer du logement adressé au 1146, route de la vallée.

**Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)**

## **2025-DE-34 : Réfection du terrain de pétanque**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les coûts de réfection du terrain de pétanque, étant entendu que les membres du club de pétanque se chargeront des travaux :

Location mini-pelle : 440€ HT

Agrégats : 404€ HT

Transport : 570€ HT

Monsieur le Maire précise qu'il serait souhaitable d'installer des traverses en bois pour éviter que le sable se dépose dans le caniveau.

Après avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

**Vote : Adopté (pour : 7, contre : 0, abstention : 1.)**

## **2 / Informations :**

### **Mise aux normes cantine / point sur les actions en cours**

Monsieur le Maire indique qu'un contrôle sanitaire a été effectué par les services vétérinaires à la cantine début juillet. Mme Angélique Gosset précise que le compte rendu est parvenu à la mairie fin août et présente la liste des anomalies et les solutions apportées ou envisagées :

Tenue vestimentaire du cuisinier (absence de charlotte, obligation de se changer complètement avec séparation des vêtements de travail / ville dans le vestiaire)

Le mobilier de la réserve présentait des points de rouille. Le local a été repeint ainsi que le mobilier Givre dans Congélateur : prévoir son remplacement au budget 2026.

La taille des échantillons à conserver 1 semaine a été augmentée (grammage doit être supérieur à 80 grammes)

Prise des températures non tracée (camions frigo à la livraison des denrées non tracée, matin et soir dans congélateur et réfrigérateur, Un dossier de relevé et suivi des températures a été mis en place

Absence d'analyse bactériologique par un laboratoire agréé (**pourtant obligatoire depuis 2005**). Mme angélique Gosset a contacté un laboratoire qui sera chargé d'effectuer ces analyses. Le coût de ces analyses sera au minimum de 700€ annuel qu'il faudra prévoir au budget.

Le menu doit faire apparaître les allergènes.

Pas de traçabilité des aliments principalement de la viande livrée par la boucherie. Ce point est résolu.

Le cuisinier a été inscrit à une formation de sensibilisation aux normes sanitaires

La vaisselle doit être stockée dans des placards fermés (aujourd'hui sur étagères). Il sera nécessaire de prévoir au budget l'achat de mobilier inox pour le stockage des ustensiles et de la vaisselle.

Un plan de lutte contre les nuisibles doit être mis en place. Des pièges pour les rongeurs, insectes rampants et volants doivent être installés et contrôlés journalièrement.

Un registre regroupant les résultats de tous les contrôles effectués doit être tenu à disposition des inspecteurs en permanence.

### **Bilan saison château 2025 :**

Mme Angélique Gosset indique que ce bilan est provisoire du fait de la disparition de chèques vacances pour un montant de 330€. Une réclamation a été déposé auprès de l'ANCV. Cette saison est meilleure que 2024 (+17% ).

### **Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales ;**

Monsieur le Maire indique qu'aucun arrêté n'a été pris.

### **Signalisation routière :**

Monsieur le Maire indique que les panneaux pour le stationnement route de Vezou sont en commande. La pose sera effectuée par les services techniques de la Communauté des communes.

### **3/ Echanges**

#### **- Etude touristique : rendu phase 2 Programmation**

Monsieur le maire rappelle que cette étude a été intégralement financée par l'ANCT grâce à la labellisation « Village d'Avenir ». Cette étude portait sur la mise en valeur du château et d'une muséographie. Une réunion de présentation définitive aura lieu fin novembre. Monsieur le Maire rappelle l'obtention de **46000€** d'aide en provenance de la fondation du crédit agricole. Le dossier du projet de Gavaudun a également été validé par la fondation du patrimoine et une collecte est donc en cours (possibilité de défiscalisation) sur le site de la fondation.

#### **- Ouverture du Château pour les vacances de la Toussaint**

Monsieur le maire indique, qu'en 2024, la fréquentation du château fut très décevante au mois d'octobre et pour les vacances de Toussaint et qu'il n'est pas raisonnable d'ouvrir. Mme Blot signale qu'un évènement est organisé par l'association CDNP le 31 en milieu d'après-midi et demande si l'ouverture du château est envisageable ce jour là. Monsieur le Maire répond qu'une ouverture ponctuelle est possible sous réserve de disponibilité de personnel.

### **4/ Questions diverses**

Mme C Blot indique que des randonneurs ont signalé des déchets divers en quantité sont présent à proximité des ruines « classées ». Monsieur le Maire indique qu'il a été contacté sur ce sujet par Mme de Stoppeleire (DREAL). Ils ont convenu de la recherche d'une solution avec le propriétaire qui est une personne âgée et ne pourra évacuer seul ces déchets en sachant que les bruler n'est pas une solution acceptable.

Mme C Blot demande où en est le nettoyage de la zone à l'entrée de la vallée. M le Maire indique que le dossier est en attente de financement et qu'il rencontre le SMAVLOT, gérant le dossier, jeudi prochain.

Monsieur le Maire informe le conseil du décès de M Serge Labaque et M Dumas. Il rappelle que sans demande de la famille aucune communication sur les décès n'est faite par la mairie car en l'absence de leur autorisation, par expérience, cela a été mal perçu par les proches.

M T Bousquet présente le devis (1000€) pour installation d'un compteur d'eau à l'agence postale. Monsieur le Maire indique qu'actuellement l'alimentation en eau est repiquée sur celle du logement de Mme Campergue. Le conseil est favorable à l'installation du compteur.

M T Bousquet indique que le détecteur de CO2 reçu pour les analyses d'air dans l'école ne fonctionne pas qu'il a demandé son remplacement au fournisseur.

**Approbation du compte rendu de conseil de septembre 2025 :** le conseil approuve le compte rendu

Monsieur le Maire lève la séance à 22H17